



Pleinte pour agression verbal

Par **marinou222**, le **29/12/2015** à **21:09**

Bonsoir, je suis en pleins doute..

Je suis agée de 15 ans et je ne sais pas comment agir parceque j'ai peur de mon père. A plusieurs reprise il as tenté de me taper par menace, Je me suis fait insulté de pouffiasse,pute,connasse,salope ect.. Mon père prend de la drogue et boit de l'alcool. Il m'a deja tapé pour des raisons stupide, par la suite mon copain agée de 18 ans es venu chez moi avant-hier, et a table mon copain voulait pas manger un plat cuisiné a l'alcool.. mon père lui tenu tete et s'est enervé il l'a traité d'enculer, de connard et de ' taliban ' et l'a menacer de le taper. Mon copain es alors rentrée chez lui mais n'a pas osée posé plainte pour pas faire d'embrouilles dans ma familles, il as appeler ses parents pour rentrée chez lui est l'autorisation que je vienne avec.. voilà et par la suite je suis rentrée chez moi le lendemain.. Pouvez vous me dire comment réagir ? esque je pourrais posé plainte contre mon père ? drogues, abus verbal ? je sais pas j'ai peur aidez moi

Par **morobar**, le **30/12/2015** à **08:11**

Bonjour,

[citation]il as appeler ses parents pour rentrée chez lui est l'autorisation que je vienne avec[/citation]

Attention votre copain commet le délit de soustraction d'un mineur à l'autorité parentale.

En clair vous ne pouvez pas de votre propre volonté vivre ailleurs que chez vous.

Si vous êtes victime de mauvais traitements, vous pouvez déposer plainte, ce qui pourrait aboutir à un placement d'office sous protection de la justice.

Quant à votre copain s'il est mal reçu du fait de ses origines ou de sa religion, hé bien il ne vient plus manger chez vous et c'est tout.

Il est difficile de porter plainte pour injures privées.